



## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2019 Thèmes et temps forts

La 56<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture (SIA) se déroule du **23 février au 3 mars 2019 au parc des expositions de la porte de Versailles** (Paris). Le salon est divisé en 4 pôles:

- **Culture et filières végétales**: son « Odysée végétale » qui rassemble les principales filières de production proposera cette année le « premier escape game végétal »
- **Elevage et filières**
- **Services et métiers**: on y trouve par exemple les 30 start-ups de la « Ferme digitale »
- **Produits de nos régions et du monde**

«**Des femmes, des hommes, des talents** » est la **thématique du Salon cette année**, en réponse aux « temps difficiles pour les agriculteurs, [aux] temps de questionnements pour les consommateurs » indique **Jean-Luc POULAIN, président du Salon**. Elle s'inscrit dans le prolongement de la sensibilisation à la place de l'agriculture en France et à la reconnaissance du travail agricole, du savoir-faire, des valeurs et de l'attention qu'il nécessite. D'autres sujets faisant écho à l'actualité trouvent leur place dans cette édition, notamment le bien-être animal, **l'agriculture urbaine** qui fait l'objet d'un pavillon dédié, et **l'économie circulaire qui bénéficie d'un coup de projecteur** alors qu'un projet de loi sur le sujet est annoncé pour cette année.

Fréquenté par plus de 672 000 visiteurs l'an dernier, le SIA vise à promouvoir l'agriculture française et à susciter des échanges sur son évolution et ses problématiques. Dans ce cadre, **des conférences** seront organisées du lundi 25 février au vendredi 1er mars. D'une durée de **30 minutes, devant le club Agri'Pro**, elles aborderont notamment les sujets suivants : « *Les réalités contrastées de la consommation de viande* », « *Vrais-faux du bio* », « *Les OGM sont-ils des poisons ?* », « *Peut-on faire confiance à la science ?* », « *Témoignages d'agriculteurs passionnés* », « *Les Français et le bio* » ou encore « *Nos aliments sont-ils plus sûrs en 2019 qu'en 1905 ?* ».

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le Ministère de l'Agriculture remettra lors du Salon « **Les Trophées de la bioéconomie** » récompensant des projets de filière valorisant des bioressources pour différents usages, qui peuvent se substituer aux solutions issues du carbone fossile. Un **village des professionnels** permettra aux visiteurs professionnels de rencontrer les agro-fournisseurs leaders dans leur secteur.

Le Concours général constitue, comme chaque année, l'une des vitrines « grand public » du Salon. Des rings ovins, caprins, bovins, porcins et équins se relayeront tout au long des neuf jours pour des présentations et des concours.

(Sources: communiqués et dossiers de presse du Salon International de l'Agriculture [www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com))

### FOCUS

#### La présence des territoires sur le Salon

Compétentes en matière de développement économique, porteuses d'aides au renouvellement des pratiques agricoles, toutes les Régions seront représentées par un stand sur le Salon.

Le **25 février**, la venue de **Laurent WAUQUIEZ** (Auvergne – Rhône Alpes) est annoncée. **Carole DELGA**, profitera du cadre du Salon pour présenter les avancées du « Pacte pour une alimentation durable » adopté par la Région Occitanie l'an dernier. Enfin, se tiendra une grande soirée de l'agriculture normande en présence d'**Hervé MORIN**, également président de Régions de France.

Le lendemain, **26 février**, les Présidents de Grand Est - **Jean ROTTNER**, Hauts de France - **Xavier BERTRAND**, et Provence-Alpes-Côte d'Azur - **Renaud MUSELIER** procéderont successivement à une inauguration de leur stand avec leur participation réciproque. **François BONNEAU**, président de Centre-Val de Loire est également attendu ce jour-là. Le soir, la Région Bourgogne-Franche Comté et sa présidente mettront à l'honneur l'agriculture et les produits de leur territoire; **Marie-Guite DUFAY** sera également présente au Salon le jour suivant, puis le stand de la Région consacrera les quatre jours restants à la mise en valeur de ses territoires Saône et Doubs.

Mercredi **27 février**, c'est **Alain ROUSSET**, président de la Nouvelle Aquitaine qui valorisera la présence de sa Région au Salon en lançant un appel à manifestation d'intérêt pour les territoires engagés à sortir des pesticides.

De très **nombreux Départements se sont également dotés d'un stand** sur le Salon, tels la Haute-Marne, l'Ariège, la Drôme, l'Hérault, la Manche, la Lozère, le Nord, la Seine Maritime ou encore le Maine et Loire.



## Agenda

### Le Président de la République au SIA

▪ 23 février



- Le Président de la République, **Emmanuel MACRON**, inaugure le salon par un discours suivi d'une visite toute la journée. Il sera accompagné notamment de **François de RUGY**, Ministre de la Transition écologique et solidaire et de **François PATRIAT**, Sénateur (LREM, ETR, Côte-d'Or), président du groupe LREM au Sénat et ancien ministre de l'agriculture (2002).

### Les candidats déclarés aux élections européennes

▪ 24 février



- **François-Xavier BELLAMY**, LR, accompagné par Christian JACOB, Député (LR, DEF, Seine et Marne)

• 25 février



- **Yannick JADOT**, EELV

• 27 février



- **Jean-Christophe LAGARDE**, UDI

### PERSONNALITE A SUIVRE

#### Pierre MOREL-A-L'HUISSIER

(LR, LOIS, Lozère)



Le député a lancé le **4 février une tribune de soutien aux agriculteurs**.

Il y appelle à mettre fin à l'agri-bashing et à soutenir nos agriculteurs, garants du rayonnement Français. Cet appel est soutenu par de nombreux autres députés de tous les groupes politiques.

### PERSONNALITE A SUIVRE

#### Marie-Guite DUFAY

(PS, Présidente de la Région Bourgogne-Franche Comté)



Dans une tribune intitulée « **L'agriculture bashing n'est plus supportable, il faut qu'il cesse** », publiée dans l'édition du Monde du 21 février, elle pointe les efforts consentis par les agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques face aux défis climatiques et aux attentes sociétales. Soulignant que « *les agriculteurs ne sont pas responsables des scandales sanitaires de l'industrie de la transformation* », elle invite « **l'opinion majoritairement urbaine et de plus en plus coupée du monde paysan** » à renouer le lien avec ce dernier.

## LA POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT: SYNTHÈSE A L'OCCASION DU SALON

A l'approche du Salon de l'agriculture, le Gouvernement a proposé un récapitulatif de ses actions en soutien à l'agriculture et à l'alimentation. Dans la catégorie « aides aux investissements », il souhaite ainsi accompagner une **modernisation des outils, notamment pour développer l'agroécologie et diffuser les innovations technologiques (1,3Mds€/an)**; il cofinance également les démarches de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques. Désireux de favoriser la diversification du modèle agricole, le Gouvernement a positionné la Banque publique d'investissement (BPI) sur le **soutien aux projets de production d'énergie par méthanisation** (objectif: 1000 méthaniseurs d'ici 2022 sur tout le territoire).

La **loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, votée à l'automne 2018**, est également venue soutenir les filières de productions agricoles françaises en révisant les modalités de construction des prix et en imposant l'obligation d'utiliser 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité dans la restauration collective à partir de 2022. L'action de l'Etat passe, enfin, par des **interventions en direction des entreprises de « l'aval agricole », principalement via la Banque publique d'investissement (1,6Mds€/an)**.

(Source: <https://www.gouvernement.fr/agriculture-et-alimentation-point-sur-les-mesures-de-soutien-au-secteur>)

## PAC: POINT D'ETAPE SUR LES PROCHAINES PERSPECTIVES FINANCIÈRES PLURIANNUELLES

Négocier à échéance régulière les modalités d'application de la Politique Agricole Commune européenne (PAC – 39% du budget de l'UE) est la dernière principale forme d'action du Gouvernement en direction du monde agricole. Il a défini six priorités agricoles pour le Cadre Financier Pluriannuel de l'Union européenne pour 2021-2027:

- Une PAC au service d'une Europe forte ;
- L'accompagnement des filières agricoles et alimentaires dans leur transformation ;
- Une ambition environnementale qui donne les moyens de réaliser une transition agroécologique ;
- La protection contre les risques climatiques, sanitaires et économiques ;
- L'assurance du renouvellement des générations, la vitalité des zones rurales et la protection des territoires les plus fragiles et les plus éloignés ;
- Une PAC plus simple et plus compréhensible pour les agriculteurs et les citoyens.

Ce cadre financier est en cours d'élaboration. La **Commission européenne avait présenté ses propositions au printemps 2018**, marquées par des objectifs environnementaux plus contraignants et par davantage de subsidiarité nationale dans les aides. **Phil HOGAN** – Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural – **les défendra lors de son passage sur le Salon**, durant le week-end d'ouverture. **Le Parlement européen en est actuellement saisi**; s'il est peu probable que sa décision intervienne avant les élections européennes du 26 mai – comme annoncé – sa commission Environnement devrait se prononcer les 6 et 7 mars. Au cours des premières discussions au sein de celle-ci, les députés européens ont notamment porté des mesures d'encadrement des aides aux élevages intensifs. Du côté des **ministres de l'agriculture des pays membres, une première réunion s'est tenue le 28 janvier, confirmant d'importantes divergences entre les 27**.

Dans ce contexte, le **Sénat français a récemment renouvelé son opposition** à plusieurs des propositions de la Commission. Après deux premières résolutions les 8 septembre 2017 et 6 juin 2018, les commissions des Affaires européennes – présidée par Jean BIZET (LR, Manche) – et des Affaires économiques – présidée par Sophie PRIMAS (LR, Yvelines) – ont adopté, **le 14 février, un rapport d'information sur la réforme de la PAC**, rédigé par Daniel GREMILLET (Vosges, LR, ECO), Pascale GRUNY (Aisne, LR, EUR), Claude HAUT (Vaucluse, LREM, EUR) et Franck MONTAUGE (Gers, SR, ECO). Les quatre parlementaires **s'y inquiètent d'une subsidiarité accrue des aides** qui risque de tirer la PAC « vers 27 politiques agricoles nationales ». Ils pointent également la perspective d'une baisse des crédits (15% en termes réels selon le Parlement européen) et appellent le Gouvernement à tenir compte de leurs propositions dans ses discussions futures avec le Conseil de l'Union européenne, notamment pour y **défendre un maintien des volumes financiers en euros courants et non constants**.

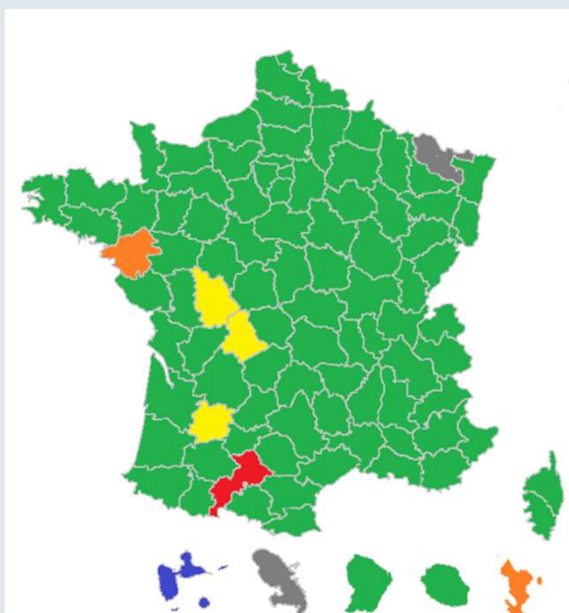
(sources: [www.pleinchamp.com](http://www.pleinchamp.com) ; [www.euractiv.fr](http://www.euractiv.fr) ; [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr))

## RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Les élections pour le renouvellement des membres des chambres d'agriculture se sont tenues jusqu'au 31 janvier dernier. Lors de ce scrutin – marqué par la **diminution du nombre d'élus dans les chambres départementales** (de 44 à 33) et interdépartementales et par l'usage pour la première fois du vote électronique -, **les listes d'union FNSEA-JA et apparentés ont rassemblé 55,18%** des suffrages pour le collège des exploitants agricoles (contre 53,39% lors du précédent scrutin il y a six ans), selon les premiers résultats établis. C'est dans le département de la Marne que la FNSEA a obtenu son meilleur score.

En prenant en compte leurs listes respectives et leur part dans les listes d'union, la Coordination rurale prend la 2<sup>e</sup> place – comme dans la précédente mandature – avec un score national de 20,66 % (20,49 % en 2013), talonnée par la Confédération paysanne qui gagne 1,5 point en atteignant 20,04 %.

Les élus des chambres départementales et interdépartementales débutent un **mandat de six ans et éliront prochainement les membres des 12 chambres régionales**.



Légende :

FNSEA	Union MODEF-JA
Coordination rurale	Autres listes
Confédération paysanne	

- ❑ **Prix agricoles** - Dans une actualité riche en matière de fixation des prix agricoles (le 1<sup>er</sup> février s'est ouverte la deuxième étape de la revalorisation des prix des produits alimentaires prévu par la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable; dans le même temps ont lieu jusqu'à fin février les négociations commerciales annuelles entre producteurs et distributeurs), le ministre de l'Agriculture **Didier GUILLAUME a annoncé de nouveaux contrôles** de la DGCCRF et « des sanctions pécuniaires » en cas d'anomalies (source: Ouest France, 15.02.19)

- ❑ **Situation des filières** - Lors du Conseil des ministres du 20 février, le **ministre de l'agriculture a présenté une communication** sur la situation économique des filières agricoles, soulignant une amélioration globale avec une augmentation de 4,7% de la valeur de la production agricole 2018 par rapport à l'année passée. **« L'année 2018 aura été favorable au secteur des céréales et à la volaille, mais défavorable aux secteurs sucrier, oléagineux et de la viande porcine. »** La France est ainsi le 1<sup>er</sup> exportateur européen de céréales.

- ❑ **Enjeux industriels** - Le 14 février, **Saint Louis Sucre (Sudzucker) a annoncé la fermeture, dès 2020, de deux de ses sucreries françaises**, à Cagny (Calvados) et Eppeville (Somme). Face à cette annonce inattendue qui menace l'activité des producteurs aux alentours, la **Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) est mobilisée**: 300 personnes se sont rassemblées devant le site de Cagny ce vendredi 22 février. Une manifestation est prévue à Eppeville le 1<sup>er</sup> mars.

- ❑ **Parlement / Sécurité alimentaire** – Une proposition de loi déposée par La France Insoumise « visant à protéger la population des dangers de la malbouffe » a été adoptée le 21 février, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale. Elle ressort toutefois largement réécrite, sous le titre « **loi visant à améliorer la qualité nutritionnelle des aliments et à encourager les bonnes pratiques alimentaires** ». Elle donne à l'ANSES la capacité de fixer des seuils de réduction des taux de sel, sucre et acides gras dans les aliments transformés. Elle prévoit également une obligation d'affichage du nitrosore dans les publicités pour les produits alimentaires à partir de 2021.

- ❑ **Bien-être animal** - Le 14 février 2019, le Parlement européen a adopté une résolution relative à la mise en œuvre du Règlement CE n°1/2005 relatif à la protection des animaux pendant le transport.

## A LIRE

- ❑ **« Make our PPE great again »**: dans une tribune parue le 21 février, 42 signataires privés, publics et représentants de collectivités (parmi lesquels la FFB, GRDF, les Régions Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Grand Est, Hauts de France, Ile de France et Nouvelle Aquitaine, et les associations d'élus APVF et Villes de France) appellent le Président de la République à **faire de la future Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (actuellement soumise à consultation) un réel « accélérateur du développement » du biométhane** qui valorise les effluents agricoles et « crée des revenus pour les agriculteurs ».

- ❑ **« Agriculture connectée**. La chronique de David LACOMBLE », L'Opinion, 19 février 2019: dans cette tribune, le Président du think tank la Villa Numeris estime que « Paris Expo aura des airs de Viva Tech avant l'heure », en référence au salon des innovations numériques et start-ups qui se tient en mai. En effet, de multiples technologies nouvelles intègrent l'agriculture, depuis les plateformes de vente en ligne et de partage de matériel jusqu'aux outils plus sophistiqués de traitement des données pour piloter les activités productives.